



## Communiqué - Incendie du centre de tri du SIETREM REORGANISATION DU TRAITEMENT DES COLLECTES SÉLECTIVES

Le 11 juillet 2019, un incendie a ravagé la partie process du centre de tri des emballages ménagers de Saint-Thibault-des-Vignes. Seuls les locaux administratifs et le quai de déchargement ont été épargnés par les flammes. Fort heureusement, aucune victime n'est à déplorer. Depuis ce tragique événement, les collectes sélectives ont été prises en charge par d'autres centres de tri du département.

### Signature d'une convention tripartite

Au lendemain de l'incendie, et dans un souci de continuité du service public, des solutions temporaires ont immédiatement été déployées. Dans l'urgence, les collectes d'emballages du SIETREM ont été acheminées à Chelles, sur une plateforme de stockage de GENERIS (filiale du groupe Véolia propreté et exploitant du centre de tri de Saint-Thibault-des-Vignes), avant d'être transférées sur des sites de traitement seine-et-marnais.

Très rapidement, le SMITOM Nord Seine-et-Marne a validé la remise en exploitation du centre de tri de Monthyon inoccupé depuis peu. Pendant l'été, le SIETREM, le SMITOM Nord Seine-et-Marne et GENERIS, ont signé une convention tripartite permettant à GENERIS d'exploiter le centre de tri de Monthyon, inoccupé depuis peu, pour le traitement des collectes sélectives du SIETREM. Ce choix, motivé entre autres par la proximité géographique de ce site situé à moins de 30 kilomètres de Saint-Thibault-des-Vignes s'avère le plus approprié sur le plan social et économique. En transférant les personnels de GENERIS au centre de tri de Monthyon, les salariés n'ont pas cessé leur activité et ont pu rester dans un périmètre acceptable.

### Aucune incidence pour les habitants

Les collectes sélectives s'effectuent normalement. Les habitants doivent maintenir leurs gestes de tri et même les renforcer ! Les nouvelles consignes de tri mises en oeuvre au 1<sup>er</sup> juillet 2019 (NDLR: depuis cette date tous les emballages se trient) sont maintenues.

### Plateforme de stockage du verre

Les travaux de création d'une plateforme de stockage du verre sur un terrain jouxtant le centre de tri incendié ont du provisoirement être interrompus. Ceux-ci reprendront dans les jours prochains pour s'achever en novembre 2019.

### Le devenir du centre de tri du SIETREM

La partie dévastée du centre de tri sera prochainement déconstruite. Puis, le bâtiment administratif épargné par l'incendie sera mis hors d'eau pour préserver la structure. Une expertise devrait avoir lieu dans les jours prochains pour évaluer si des dégâts sont à déplorer sur le génie civil. Après les conclusions de l'expertise, le SIETREM pourra statuer sur la reconstruction de son centre de tri. Des informations complémentaires vous seront communiquées régulièrement.

Le SIETREM remercie les différents partenaires, élus et habitants pour leurs nombreux témoignages de sympathie ainsi que les syndicats voisins, et tout particulièrement le SMITOM Nord Seine-et-Marne et le SMITOM Lombric pour leur soutien et leur solidarité.



Le 11 juillet 2019, le feu a ravagé la partie process du centre de tri du SIETREM



Les collectes sélectives du SIETREM sont traitées au Centre de tri de Monthyon



Contact :

[www.sietrem.fr](http://www.sietrem.fr)

[info@sietrem.fr](mailto:info@sietrem.fr)



0 800 770 061

Service & appel  
gratuits

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 & de 14h00 à 17h30